



CT SPIP DU 8 JUILLET POURQUOI L'INTERSYNDICALE A DECIDE DE SIEGER

Madame la Directrice,

Depuis la dernière réunion du 27 juin à la DAP pour nous présenter la dernière version du projet de relevés-de conclusions, il ne s'est pas passé grand chose ou si peu !

En effet vous nous annonciez « une sortie par le haut » du mouvement historique au sein des SPIP dans lequel l'ensemble des personnels est massivement mobilisé depuis 5 mois avec détermination et imagination... et pourtant 12 jours sont passés et vous n'avez toujours pas de document finalisé à proposer à l'intersyndicale insertion probation.

Nous sortions de cette réunion en appelant l'ensemble des personnels à rester mobilisé et en exigeant de l'administration qu'elle aille chercher les arbitrages interministériels les plus favorables pour l'ensemble de la filière insertion probation. **Et pourtant aujourd'hui, les arbitrages sont toujours en cours et piétinent. Pourquoi ? Pour la réforme statutaire des DPIP qui pour l'instant demeure bloquée, ainsi qu'en raison de revalorisations indemnitaires qui demeurent trop floues.**

Pour le reste l'administration nous assure être en bonne voie et les arbitrages finaux seraient prévus en début de semaine prochaine ! Si le gouvernement et la Fonction Publique espèrent étouffer un mouvement d'ampleur avec la trêve estivale, ils se trompent ! Les personnels sauront maintenir la pression jusqu'à la victoire !

Mais aujourd'hui si l'intersyndicale a décidé de siéger au CT SPIP c'est pour :

- **exiger qu'un point soit fait sur les discussions en cours, tant les enjeux sont forts et cruciaux pour les personnels et réaffirmer avec force nos revendications.**
- **ne pas manquer l'occasion d'acter une première victoire à mettre au crédit de la lutte des personnels : celle de l'abandon de la pré-affectation !**

S'agissant de la réforme statutaire des CPIP, l'intersyndicale rappelle avec force sa détermination à obtenir l'accès à la catégorie A.

S'agissant de la réforme statutaire des DPIP, l'administration doit faire figurer le principe de décrochage de la catégorie A type dans une visée de cohérence à l'égard du corps des DSP.

S'agissant des discussions statutaires, l'intersyndicale réaffirme sa volonté qu'elles se déroulent sous la forme d'un protocole, seule garantie pour les personnels de voir leurs revendications aboutir dans un cadre et un calendrier précis à moyen terme.

S'agissant des revalorisations indemnitaires, l'intersyndicale n'acceptera aucun recul et aucun chantage visant à diviser la filière.

S'agissant de la retraite des ASS, l'intersyndicale rappelle qu'il s'agit d'un problème qui dure depuis presque deux ans, des situations personnelles sont en suspens et doivent être réglées rapidement.

Enfin, l'intersyndicale vous demande que les recrutements soient prévus dans un calendrier acceptable permettant durablement et véritablement de réduire les charges de travail actuellement délirantes des personnels.

Ainsi pour l'intersyndicale, il est urgent d'obtenir un document finalisé et approfondi pour ENFIN « sortir par le haut » de cette mobilisation digne et légitime. Ce sont les personnels des SPIP qui mènent cette lutte, ils ont droit MAINTENANT à voir leurs revendications aboutir ! Il est donc hors de question de céder ni de reculer : il est URGENT au contraire D'ACTER DE REELLES AVANCEES !

Paris le 8 juillet 2016